



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

Du vendredi 8 mars 2019

Les membres de l'Association sont invités chaque année à tenir l'Assemblée Générale sur convocation du Président. La séance est publique.

L'ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier 2018 présenté par le commissaire aux comptes Audit Consultant,
- Affectation du résultat,
- Bilan d'activités 2018,
- Orientations et perspectives 2019,
- Budget prévisionnel 2019,
- Cotisations 2019,
- Renouvellement du conseil d'administration :

Membres Sortants	
Martinet Ginette Bacquart Olivier Hadjout Nassire	Labonde Valérie Allais Bernadette Garnier Chantal

Sont excusés :

Mesdames Mylène Armando-Présidente de l'UDAF, Carole Chauvet-Présidente de l'office des HLM 05, Sophie De Nicolaï-Directrice CARSAT, Anne-Marie DURAND-Directrice DIRECCTE Hautes Alpes, Nadine Lanfranchi-MSA Alpes Vaucluse, Sylvie Messenger – Secours Catholique, Marie-Jeanne Pastor-Directrice de l'office des HLM 05, Valérie Rivat-Directrice du Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ), Bernadette Saudemont-Conseillère Départementale, Sylvie Turin-Présidente du conseil d'administration de la CAF et Messieurs Marcel Cannat-Conseiller Départemental, Roger Didier-Conseiller Régional, Joël Giraud-Député Maire, Jean-Bernard Iché-Sous-Préfet des Hautes Alpes, Serge Laurens-Maire d'Aiguilles et Renaud Musselier-Président de la Région Sud PACA

Les adhérents présents sont remerciés de leur implication ainsi que les élus et partenaires présents à savoir : Mesdames Valérie Garcin Eyméoud, Conseillère Départementale, et Emilienne Ricaud, Conseillère Municipale de Guillestre et Messieurs Max Bremond, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ), Jean-Louis Poncet, Président de la commission des affaires sociales et des services de proximité, et Philippe Chabrand, Maire d'Arvieux et Michel Mouront, 1^{er} adjoint de la mairie de Réotier et membre de la commission des affaires sociales et des services de proximité.

Nombre d'adhérents : 472

Nombre de personnes présentes : 62

Nombre d'adhérents présents : 55

Nombre de pouvoirs : 99

Nombre de votants : 154

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut commencer. Jean-Pierre Seror anime la soirée.

Après l'accueil des participants, avec les émargements et le règlement des cotisations 2018, l'Assemblée Générale débute à 18 h 15.

1/ Le Président remercie ses hôtes, élus et adhérents et présente son rapport moral :

Une année 2018 un peu plus tranquille sur notre environnement que la précédente. Des mouvements dans le personnel bien maîtrisés nous ont donné une certaine sérénité. La réorganisation de notre équipe administrative prend un sympathique chemin avec, pour chacune, des tâches bien définies. Le départ de Julien Forcioli et Paul Poussou, que je salue pour leurs implications, nous a laissé une équipe à 100% féminine. Amélie Groleaud nous a rejoint au mois de Juin, apportant un vrai plus à notre fonctionnement. Notre action en direction des familles s'en trouve renforcée et c'est un point très positif pour nos relations avec la CAF. J'ajouterai que notre implication dans notre nouvelle Communauté de communes se passe plutôt bien avec de bons contacts avec les élus. Je crois que nous avons trouvé les uns et les autres matières à renforcer nos collaborations.

Les administrateurs, comme d'habitude, ont participé à la grande majorité des réunions proposées ; au bureau une fois par mois, aux six conseils d'administration et à un grand nombre de réunions thématiques. Tout cela pour aborder les sujets d'actualité concernant la plupart de nos secteurs. Une grande réflexion sur le règlement intérieur qui n'avait pas été achevée en 2011 a permis l'élaboration d'un document simplifié mais je le crois plus pertinent. Un grand merci à tous pour ce travail fastidieux mais nécessaire pour donner à notre gouvernance et à notre fonctionnement, des principes indispensables. Nous avons également travaillé sur le renouvellement de notre agrément centre social. Celui-ci nous avait été accordé pour deux ans. Beaucoup d'heures passées pour élaborer ce document qui constitue les fondements de nos activités. Les élus nous ont accompagnés dans de nombreuses réunions avec nos différents secteurs. Nous n'avons pas rassemblé des foules énormes, mais les personnes présentes ont fait un document qui a reçu l'assentiment de la CAF et c'était bien là l'essentiel. Nous sommes repartis pour deux ans et nous espérons bien que cela permettra à notre association d'être encore mieux dans son territoire. Le nombre de nos adhérents est relativement stable compte tenu des compétences que nous n'avons plus. Je note également, avec une certaine satisfaction, que les membres du CA qui sont sortants ont tous manifesté le désir de continuer.

Notre centre de loisirs a bien fonctionné. L'équipe mise en place par Julien Forcioli a eu de très bons résultats sur le centre de Château Ville-Vieille et sur les camps. Nous remercions les communes du Queyras qui nous ont permis de pallier la défection tardive de la commune de St Véran. Nous pensons que la politique jeunesse doit être concertée entre tous les acteurs et si des changements sont opportuns, faisons les ensemble. Pour la pérennité de tout, cela ouvre des négociations qui satisferont tout le monde.

Le partenariat avec nos amis italiens s'est renforcé et nous poursuivons notre projet en respectant nos délais et nos engagements. Dans ce cadre et avec une belle collaboration avec notre Parc Régional du Queyras, une initiative imaginée par des jeunes italiens et français a été primée dans le cadre de réserve de biosphère. Une balade gourmande sur la trace de nos productions locales défendra les valeurs initiées par notre réserve de biosphère transfrontalière. J'ai eu le plaisir de recevoir ce prix lors d'une cérémonie organisée à Paris dans les locaux de l'UNESCO. Cela s'est fait en compagnie de nos amis italiens également primés pour un projet similaire. Nous entendons bien continuer à défendre les valeurs Man and Biosphère et à travailler en étroite collaboration avec le Parc.

Les travaux pour les locaux de notre centre social nous ont bien occupés également. Quand nous avons lancé ce projet, nous étions loin d'imaginer les écueils administratifs que nous devrions franchir. Nous avons eu le plaisir de rencontrer des avocats, des notaires et cela à plusieurs reprises. Heureusement que la confiance entre les élus aiguillons et nous-mêmes est vraiment inébranlable. Nous avons su ensemble garder le cap et, malgré les difficultés qui s'empilaient, aller au bout de ce beau projet. Nous espérons bien sûr que tout ce travail confirmera nos attentes pour mieux vous recevoir et développer toutes nos idées. Voilà pour cette année 2018, notre association est toujours aussi vivante et prête à continuer pendant de nombreuses années.

Jean Pierre Seror anime l'Assemblée Générale et propose à l'assemblée de voter les résolutions à mains levées.

Résolution n°1 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral présenté par le Président.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

2/ Rapport financier 2018 :

David Calvet, commissaire aux comptes, représentant de la société AUDIT CONSULTANT, prend la parole et précise qu'il est en charge du contrôle des comptes effectués par Pascale Tonda et validés par la commission finance de l'association.

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Budget de 802.000 € : Une légère baisse constatée due notamment aux baisses des participations des adhérents du fait de la suppression de certaines activités. Les subventions sont sensiblement identiques malgré la baisse notoire de certains financeurs mais d'autres pistes ayant été trouvées, l'équilibre a presque été atteint. David Calvet souligne que l'ACSSQ a toujours su rechercher ou fidéliser ses partenaires.

Charges de fonctionnement : baisse des charges de fonctionnement de -13.072 € due à la maîtrise des différents postes de charges. On note la baisse de l'activité sous-traitance due à l'arrêt des TAPs (Temps d'Activités Périscolaires) sur le territoire ; la réduction des frais de déplacements, engendrée par l'optimisation de l'utilisation des véhicules de l'association, qui génère moins de frais de déplacement que les véhicules personnels plus onéreux.

David Calvet souligne que les impôts et taxes concernent les charges liées principalement aux salaires. Il précise que la baisse des charges de personnel est liée aux départs de salariés, à la réduction d'activités et à la restructuration des postes. Pour 2018, il y a eu une moyenne de 14 salariés sur l'année pour un nombre d'heures de 26.088 h payées.

Résultat 2018 positif de 3.928,50 €. David Calvet félicite le conseil d'administration, la Directrice et son équipe qui a su maintenir à l'équilibre le budget 2018 au vu du déficit de 2017 de -49.508 €.

BILAN 2018

Les travaux de réhabilitation dans les nouveaux locaux ont fortement imputé la trésorerie. En effet, ces travaux étant financés par un projet européen, l'association se doit d'avancer ces frais en attendant le remboursement de l'Europe. Ce dernier est valorisé dans les créances usagers sur l'actif du bilan.

David Calvet certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2018. Ils sont consultables par tous adhérents, partenaires et financeurs.

Jean-Pierre Seror précise que l'investissement dans les nouveaux locaux a pu être réalisé grâce

- au lègue de l'association « Entraide en Queyras » qui avait le souhait que l'ACSSQ investisse dans un projet d'intérêt collectif queyrassin,
- d'un don de 10.000 € de la fondation de la caisse d'épargne,
- et pour le reste les financements de l'Europe sur le projet #Com.Viso.

Résolution n° 2 : l'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2018 présenté par le commissaire aux comptes. Elle donne quitus aux administrateurs de l'exercice de leur mandat.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

Jean-Pierre Seror en profite pour excuser les partenaires absents et donne la parole aux élus et partenaires présents.

Michel Mouront, 1^{er} adjoint de la mairie de Réotier et membre de la Commission des affaires sociales et des services de proximité, exprime son soutien à l'association. Il est heureux de rencontrer des dirigeants et une équipe très impliqués, des bénévoles qui ont envie de faire évoluer le territoire au travers de l'ACSSQ. Cette association maintient le lien social et la solidarité sur le territoire, de la jeunesse aux personnes âgées avec beaucoup de créativité au niveau culturel notamment. Elle sait renouveler ses pratiques de sorte que tous les habitants soient des acteurs.

Jean-Louis Poncet, Maire de Château Ville Vieille et Président de la Commission des affaires sociale et des services de proximité, dit qu'il est fier d'être parmi les invités. Mr Poncet souligne la vraie prise de conscience des élus du territoire du bienfondé d'une telle association sur le territoire Guillestrois/Queyras. Il remercie la direction, les salariés et les bénévoles qui œuvrent à tous les niveaux. Jean-Louis Poncet est très fier du travail effectué. Du fait d'une multitude de dossiers de demande de financement, la subvention pour l'association s'est vue baissée, mais cette dernière est actée pour 3 ans et il en remercie le Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent.

Max Bremond, Maire de Risoul et Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, remercie ses homologues et précise que la CCGQ a travaillé avec l'association bien avant la fusion. Il exprime, qu'après la valorisation du travail effectué par cette dernière auprès de tous les nouveaux élus du nouveau territoire et notamment la collaboration effectuée avec les autres acteurs du territoire, la subvention est méritée. En effet, le travail est cohérent avec les attentes des élus pour les 8.780 habitants. Le passage à une population d'environ 80.000 habitants en période de vacances engage des frais pour la collectivité pour l'entretien et le développement des infrastructures. L'intercommunalité a du mal à trouver l'équilibre. La démarche est bien engagée avec une première année en excédent. Gestion à taille humaine et gestion aux centimes près. Il souligne qu'il a tenu à maintenir la subvention jusqu'à la fin de son mandat car le travail de l'association est remarquable. Il remercie tous ceux qui s'impliquent et souhaite une très longue vie à l'association.

Valérie Garcin Eyméoud tenait à être avec l'assemblée, car l'ACSSQ est incontournable. Elle réaffirme le soutien du Département. Malgré les difficultés des collectivités, le Département n'a pas donné moins, voir un petit peu plus, car c'est nécessaire pour toutes les générations confondues. Mme Garcin Eyméoud précise également qu'avec son homologue, Marcel Cannat, ils seront encore là en 2019 pour soutenir l'association.

Jean-Pierre Seror reprend la parole et présente les membres candidats pour le nouveau conseil d'administration :

Candidats	
Martinet Ginette Bacquart Olivier Hadjout Nassire	Labonde Valérie Allais Bernadette Garnier Chantal Desrousseaux Marc

3/ Pascale Tonda présente ensuite l'affectation du résultat de l'exercice 2018 comme suit :

	2 019	2 018
RESERVE SIEGE SOCIAL	70 984,62	70 984,62
PROVISION POUR SECTEURS HORS CRECHE	78 569,69	78 569,69
PROVISION POUR CRECHE	103 254,94	103 254,94
PROVISION POUR INVESTISSEMENT	18 391,54	18 391,54
PROVISION POUR RECHERCHE ET DVLPT	109 616,09	109 616,09
PROJET D'INTERET COLLECTIF QUEYRASSIN	260 000,00	260 000,00
REPORT ACTIVITES	387 494,83	383 566,33
TOTAL	1 028 311,71	1 024 383,21

Jean Pierre Seror propose au vote de la réaffectation de l'excédent 3.928,50 € sur la ligne report sur activité.

☐ **Résolution n° 3 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2018.**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

4/ Un bilan d'activités de trois secteurs est alors présenté à l'assemblée via un diaporama et des synthèses de chacun :

#COM.VISO – PROJET JEUNES

Florent Gaiffe, bénévole sur le projet, excuse Clotilde Grunberg en charge de ce projet jeunesse #Com.Viso et explique l'objectif de ce dernier. Il vise, entre autre, à accompagner des jeunes 15/25 ans sur notre territoire pour des projets de loisirs ou professionnels, individuels ou collectifs, avec des aides financières pour aider à la réalisation de ceux-ci.

L'objectif à l'origine est de pousser des jeunes qui ont dû quitter le territoire pour leurs études, par exemple : à revenir et à rester sur le territoire pour le faire vivre.

Les territoires concernés sont transfrontaliers avec le District de Saluzzo pour le côté italien, le Queyras, le Guillestrois et le Briançonnais pour le côté français.

Les partenaires sont aux nombres de quatre : la fondation Amleto Bertoni et la consorzio Monviso Solidale pour l'Italie, et la MJC de Briançon et l'ACSSQ pour la France.

La réalisation de ce programme se déroule sur 30 mois à partir du 25 avril 2017 avec une petite prolongation jusqu'au 31 décembre 2019.

Une dizaine de jeunes a été accompagnée à la mise en place de projets professionnels et événementiels dont 5 projets pour des installations professionnelles.

Un séjour transfrontalier a été organisé en juillet 2018 au refuge Bagnour avec 7 jeunes du Guillestrois/Queyras.

Il en est ressorti un projet de « marche gourmande » à mettre en place en 2019. Un prix de 1000 € a d'ailleurs été attribué par le Parc Régional du Queyras pour soutenir ce dernier projet dans le cadre du programme « Man and Biosphère ».

Florent Gaiffe termine sa présentation en invitant les personnes présentes à consulter la page facebook Com.Viso

CRECHE

Delphine Ocana, directrice adjointe, précise qu'elle remplace et excuse Ninon Hadjout qui est en formation en Master de l'Education.

En 2018, 82 Enfants ont fréquenté la crèche ce qui représente 65 familles pour 29.325 h facturées.

Cette année a été une année de réaménagement des locaux avec les réorganisations de la grande salle, de la cuisine et de la salle d'activités.

La crèche a rencontré des difficultés de personnel, en effet, l'absence pour maladie de deux piliers de l'encadrement (5 animatrices, sont intervenues en 6 mois)

A l'heure actuelle on compte 7 équivalents temps plein dont un contrat d'apprentissage. La crèche travaille étroitement avec la Maison Familiale Rural de Ventavon (Alpes de Hautes Provence). CAP Petite enfance en cours avec un jeune migrant Valery Adama Diakité. Engagement qui a du sens car nous sommes satisfaits de son travail.

Elle souligne que l'aménagement a été un réel outil de travail qui a permis la stabilité de fonctionnement auprès des enfants malgré les changements de personnel. Delphine Ocana remercie les 4 communes du SIVU du Haut Guil qui ont participé au financement de ces aménagements.

Les déplacements à la piscine d'Aiguilles ont eu un véritable succès. Ils sont un vrai lien de parentalité, merci à tous les parents qui aident à organiser les sorties du mardi. Merci encore à tous les parents qui ont participé à la fabrication des jardins à roulettes de la crèche.

La liste d'attente s'épuisant, il n'y a pas eu d'adaptation en septembre. Le taux de fréquentation du service périscolaire a augmenté par l'arrivée d'enfants de maternelle de Château Queyras qui du fait de la fermeture de cette classe a vu les enfants migrer sur l'école d'Aiguilles ainsi que sur le service périscolaire de la crèche. (1657 h sur l'automne 2018 contre 657 h en 2017).

CENTRE D'EVEIL 3-4 ANS

On a pu compter entre 12 et 15 enfants par jour au centre d'éveil mis en place en février et en été. Deux animatrices ont accueilli ces enfants trop grands pour rester en crèche et trop petits pour participer au centre de loisirs.

Durant 8 semaines, ils ont pu profiter notamment d'ateliers intergénérationnels de pâtisserie avec la participation des bénévoles du secteur des aînés de l'association.

CENTRE DE LOISIRS

Pascale Tonda prend la parole pour expliquer ce qu'est « l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement » (ALSH) : Le village jeunes avec les tippis à Ville Vieille et 4 mini-séjours dont un en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras.

55 enfants différents ont été accueillis sur les tippis dont 12 extérieurs au territoire du Queyras. L'ouverture de l'antenne sur Pierre Grosse et St Véran explique la diminution de l'effectif.

L'association a dû s'adapter à l'installation de cette dernière antenne qui a entraîné un désengagement financier de la commune de St Véran. Tout était engagé mais nous n'avions plus les financements en face, mais grâce au soutien de Jean-Louis Poncet, les mairies ont pallié au désengagement de cette commune.

Cette année, et pour permettre aux enfants de bénéficier de prestations plus intéressantes en terme de séjour, nous avons choisi de n'en réaliser que 4 contre 5 les années précédentes.

- un camp voile sur le Club Nautique Alpin d'Embrun,
- un camp multi activités montagne (VTT – Escalade...) sur le camping du Planet à Arvieux,
- un multi activités (équitation, accrobranche...) sur Eyglies,
- un camp itinérant « La tête dans les étoiles » autour des refuges de la Blanche et du Col Agnel en partenariat avec le PNRQ,

qui ont pu bénéficier à 42 enfants contre 52 sur 2017 avec un camp en moins. Cet accueil est destiné aux enfants de 7 à 11 ans, mais l'effectif réel est plus sur les 9 et 11 ans. Soit 290 journées enfants, déclarées auprès de la caf.

Les enfants provenaient d'Abriès (6), d'Aiguilles (10), de Ceillac (2), de Molines (1) et de St Véran (2) et 3 du Guillestrois, 1 de Dubaï (en vacances dans sa famille sur le Queyras) et 1 de l'Embrumais.

Cet accueil est indispensable aux familles, c'est un service incontournable.

L'organisation choisie en 2018 a été très sereine car l'équipe s'est montrée très efficace et compétente.

Pascale Tonda en profite pour présenter :

- Amélie Groleaud qui devient la référente famille et qui était animatrice et responsable sur le dernier séjour.
- Valérie Labonde qui est la référente sur la jeunesse et avec qui un travail important a dû être réalisé suite aux rebondissements financiers.

□ Résolution n° 4 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le bilan d'activités 2018.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

5/ Nassire Hadjout et Pascale Tonda présente ensuite les orientations et perspectives 2019 :

CENTRE SOCIAL :

- Déménagement de l'ACSSQ dans les nouveaux locaux en janvier avec l'organisation de l'inauguration le 16 février.
- Assemblée Générale 2018 le vendredi 8 mars à Aiguilles, avec l'organisation complémentaire d'une Assemblée Générale extraordinaire pour la validation du règlement intérieur et la modification des statuts.
- Recherche de nouvelles pistes de financement pour la suite du projet #Com.Viso notamment sur l'aspect Jeunesse 17 – 25 ans.

- Travailler sur une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec le conseil départemental sur la notion de pilotage du Centre Social.
- Elaboration d'un diagnostic de territoire Guillestrois / Queyras en prenant en compte les besoins des habitants pour l'établissement du Projet social qui sera présenté à la CAF des Hautes Alpes en 2020.
- Accueil de stagiaires et de services civiques pour conforter certaines actions et notamment la mobilisation des habitants.
- Rencontrer les élus du Guillestrois dans chaque commune pour continuer à tisser du lien entre élus, associations et développer le système de communication 'Point Info' sur le territoire du Guillestrois.
- Prise de stagiaire, voire de service civique.

AINES : rompre l'isolement des personnes âgées

- Mise en place d'un réseau de voisinage solidaire dans le cadre du projet #Com.Viso. Réunions, une sur le Guillestrois et une sur le Queyras, pour essayer de construire ensemble cette organisation de voisinage solidaire. Pascale Tonda fait appel aux bénévoles pour lutter contre l'isolement des aînés.
- Impliquer les Aînés sur le territoire et les rendre acteurs pour développer les activités.
- Recherche d'une pérennisation du financement pour le service via la conférence des financeurs et programmes européens.
- Développement de l'implication des bénévoles sur les missions du secteur, au sein de l'association et en dehors, pour la mise en place d'atelier mémoire par exemple.

CRECHE :

- Construction d'un avenir plus serein avec une veille sur les contrats aidés et voir comment nous pourrions articuler au mieux nos exigences éducatives et pédagogiques en fonction des réalités financières.
- Construire le projet de l'accueil périscolaire pour les 6 prochains mois du centre d'éveil de février et de cet été 2019. Adapté l'accueil à la demande plus croissante.
- Nous avons tout de même déposé deux dossiers de demande de subventions de fonctionnement auprès de la CAF et de la MSA pour la mise en place d'atelier d'éveil musical avec une dumiste de l'école de musique du Guillestrois et du Queyras, pour l'intervention de la psychomotricienne Sophie Daubercies. Une demande de subvention d'investissement va être également montée pour le réaménagement du jardin.

SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT CULTUREL GUILLESTROIS / QUEYRAS :

- Dynamiser encore plus le PEAC (Parcours d' Education Artistique et Culturelle) et entretenir les partenariats existants et efficaces.
- Maintenir et développer des conférences pour repartir sur un cycle de conférences comme par exemple le festival alimentaire.

FAMILLE ET C.L.A.S

- Re conduite et développement des actions familles : conférences, ateliers et sorties culturelles. Des ateliers vont être mis en place les mercredis après-midi enfants-parents.
- Développement du soutien auprès des familles pour la mise en place de nouvelles actions à leur initiative. Le vide-poussette, initiative 2018 d'une maman va être reconduit.
- Développement du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sur d'autres écoles du Territoire avec le soutien de bénévoles qu'elle remercie.

JEUNESSE : CENTRE DE LOISIRS ET MINI-SEJOURS

- Maintenir une organisation efficace au niveau du centre de loisirs (organisation en différents groupes, animateurs...) avec le soutien de 6 communes sans Moline ni St Véran ; révision de la politique tarifaire et nouveau projet à présenter aux communes du Guillestrois pour pallier le manque de ce service sur l'ensemble de ce territoire. et revoir l'organisation budgétaire et tarifaire.
- Continuer le soutien au financement du BAFA de jeunes locaux pour maintenir une dynamique annuelle.
- Trouver des solutions financières pour pérenniser le fonctionnement de l'ALSH. Cette année pas de coordinateur par manque de financement. Donc nouvelle organisation avec les bénévoles.

- Mise en place d'une réflexion de travail sur l'évolution des mini séjours au profit des enfants des communes du Guillestrois.

#COM.VISO : JEUNES EN DEVENIR

- Accompagner les jeunes 15-25 ans dans la construction de projets professionnels et de loisirs
- Organisation du concours l'Envol au 15 janvier 2019. Pour information, trois dossiers avaient été présélectionnés, mais malheureusement les normes et la législation européenne n'ont pas permis qu'ils soient retenus en l'état. Il était question d'atelier vidéo, d'activités de cours de musique et de résidences artistiques sur le territoire autour du piano et d'une activité professionnelle de trottinette.
- Les autres dates à venir, pour le dépôt de nouveaux dossiers sont les : 15 avril, 15 juillet avec un prix complémentaire au 15 septembre au lauréat final.
- Organisation du 2ème LAB à Ristolas
- Aménagement de la salle LAB et de la salle FAB avec un investissement des jeunes. Co-construction avec les 4 partenaires pour que les projets continuent.
→ 4 partenaires : MJC du grand Briançonnais, ACSSQ, le Consorzio Monviso Solidale et Fondation Amleto Bertoni Citta di Saluzzo.

HABITANTS CHERCHEURS – QUEYR'AVENIR

- Reconduction du concours Tremplin innovation avec le soutien constant de nos mécènes pour consolider l'activité économique sur le territoire. Ces donateurs privés se sont engagés sur 3 ans et ils en sont remerciés vivement. Jean-Pierre Seror espère que les collectivités pourront peut-être prendre le relais. Il informe qu'initialement et à leur dissolution, l'Association des Commerçants du Queyras nous a donné ses dernières liquidités pour le soutien aux développements des activités locales.
- Soutien aux actions culinaires : Jean-Paul Blanc pour les tourteaux Prime et Geneviève Blanc pour les Maillas sucrés ou salés.

SPORT POUR TOUS / SPORT BIEN ETRE

- Maintenir l'ensemble de nos activités proposées à nos usagers avec l'application d'une politique tarifaire accessible et adaptée. Nassire Hadjout précise que la fréquentation des cours de Kamila est en progression.
- Développer et diversifier les activités sportives pour avoir un maximum de participants. Eric Debrune souligne que si quelqu'un a un projet sportif il peut bénéficier du soutien de l'association pour le mettre en place.

COMMISSION HANDICAP / AUTONOMIE

- Améliorer l'accueil et l'accessibilité des sites et activités sur le territoire : milieux naturels, manifestations sportives et culturelles. Une rencontre est prévue en été dans le cadre du programme #Com.Viso pour étudier les possibilités de bénéficier d'autre programme européen et pouvoir continuer le programme d'accessibilité dans les commerces et les espaces publics.
- Créer des espaces de rencontres entre personnes valides et handicapées ;
- Développer la mise en réseau des utilisateurs ; développer des formations à l'utilisation du matériel
- Développer les partenariats avec les structures susceptibles d'encadrer les personnes à mobilité réduite lors de sorties diverses. René Germain informe qu'une convention est en cours de signature avec le CAF du Guillestrois pour un prêt de matériel pour des sorties organisées par ce club.
- Maintien des deux sorties annuelles avec nos partenaires italiens. Nassire Hadjout en profite pour remercier la Régie des remontées mécaniques du Queyras pour le soutien qu'elle octroie lors de la journée Neige pour tous.
- Développer des activités avec les vallées italiennes, réseaux handisports et sports adaptés.

□ **Résolution n° 5** : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les orientations et perspectives pour l'exercice 2019.

Contre : 0

Abstentions : 6

Pour : 148

6/ Pascale Tonda présente le budget prévisionnel 2019 de manière analytique par secteur : (disponible sur le site www.queyras.org)

Elle précise notamment que :

- le budget global est estimé à 884.665 €.
- la Région Sud PACA, en la personne de Mme Chantal Eyméoud, s'est engagée à nous verser les 30.000 € de subvention demandée sur le secteur culturel.
- la part du SIVU pour le budget de la crèche qui est de 109.450 € correspond au montant versé par les 3 communes, considérant le regroupement d'Abriès et Ristolas, au prorata du nombre d'habitants par communes. Pour répondre au questionnement de Marie Debrune, elle rajoute que la convention qui lie ces communes à l'association va être modifiée en ce sens.
- sur le budget du secteur des aînés, une partie des frais de fonctionnement correspond au règlement des frais engagés sur la mise à disposition de personnel pour le poste administratif et voisinage solidaire à hauteur de 0.7 équivalent temps plein.
- sur le budget Jeunesse, les frais de personnel engagés sur l'ALSH seront moindres pour montrer nos efforts et ainsi essayer de minimiser la participation des communes qui soutiennent ce service. Que la recette attribuée nommée ALCOTRA correspond à l'impact du projet européen.
- sur le budget Sport, le transfert de charges correspond à la prestation de service auprès du centre hospitalier d'Aiguilles.

Résolution n° 6 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2019 pour un montant de 884.665 €.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

7/ Présentation des nouveaux candidats au conseil d'administration de l'ACSSQ :

Les 6 sortants se représentent : Bernadette Allais, Olivier Bacquart, Chantal Garnier, Nassire Hadjout, Valérie Labonde et Ginette Martinet.

1 nouveau candidat : Marc Desrousseaux : 45 ans entrepreneur sur le territoire, membre actif Energuil, Queyr'avenir. Il est heureux de rejoindre le conseil d'administration, de donner de son énergie pour une cause qui rejoint ses envies de créer du lien.

Résolution n° 7 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'élection de tous les nouveaux membres présentés ci-dessus.

Ils seront donc 17 conseillers d'administration pour cette année 2019.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

8/ Cotisations 2019 :

Nassire Hadjout propose de maintenir les cotisations 2019 à 12 € pour les personnes physiques et à 45 € pour les personnes morales.

Résolution n° 8 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2019.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité des présents

La séance est clôturée à 20 h 17 et les adhérents sont invités à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire pour l'adoption des grands principes du règlement intérieur de l'ACSSQ et les modifications des statuts.